

Centre de traitement des matières organiques
(CTMO)

Procès-verbal de l'assemblée régulière
Comité de suivi Est

Rencontre du 5 avril 2017
Maison du citoyen
Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

CENTRE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES (CTMO)

COMITÉ DE SUIVI EST

LE 5 AVRIL 2017

18 h 00 – 20 h 00

Maison du citoyen

Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

12 090 rue Notre-Dame Est

Montréal (QC) H1B 2Y9

Présenté à

Comité de suivi Est

Rédaction du
procès-verbal

Transfert Environnement et Société
5524 Saint-Patrick
Montréal, Québec, H4E 1A6

Animation

Marie Beaubien, *animatrice*
Danny King, *secrétaire*

Table des matières

1	Participants à la rencontre.....	1
2	Objectifs de la rencontre	2
3	Déroulement.....	2
4	Procès-verbal	2

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des décisions et des suivis.....	9
Annexe 2 : Présentation réalisée au Comité de suivi Est	11
Annexe 3 : Revue de presse	25

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des décisions de l'assemblée régulière du 12 octobre 2016.....	3
Tableau 2 : Liste des suivis de l'assemblée régulière du 12 octobre 2016.....	3

1 PARTICIPANTS À LA RENCONTRE

Étaient présents à l'assemblée régulière du Comité de suivi - Est du 5 avril 2017 :

Membres du Comité de suivi Est :

Blain, Éric	Représentant du promoteur - Ville de Montréal
Bourgeois, Caroline	Observatrice - Élu - Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Coutu, Robert	Élu - Ville de Montréal-Est
Fayolle, Romain	Représentant administratif - Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Lessard, Marc	Représentant d'un organisme de la société civile - Collectif en environnement Mercier-Est (CEM-E)
McKenna, Francine	Représentante administrative - Ville de Montréal Est
Rouleau, Chantale	Élu - Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Spehner, Marie	Représentante d'un organisme de la société civile - Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Éco de la pointe aux prairies
Tsingakis, Dimitri	Représentant d'un organisme de la société civile - Ville de Montréal-Est - Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)

Consultant (Transfert Environnement et Société) :

Beaubien, Marie	Animatrice
King, Danny	Secrétaire

Étaient absents à l'assemblée régulière du Comité de suivi – Est du 5 avril 2017 :

Biasotto, Fabienne	Représentante d'un organisme institutionnel - Centre d'études des procédés chimiques du Québec (CÉPROCQ)
Deny, Coralie	Représentante d'un organisme de la société civile œuvrant en Environnement à l'échelle montréalaise - Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)
Doucette, Marc	Citoyen - Ville de Montréal-Est
Miousse, Richard	Représentant des industries - Groupe IEQ
Zoghلامي, Salah	Citoyen - Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Sièges vacants

Représentant de l'exploitant

2 OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

L'assemblée régulière du Comité de suivi Est (« Comité ») du 5 avril 2017 avait pour but principal de présenter et d'informer les membres du Comité sur les thématiques des odeurs et du péril aviaire.

3 DÉROULEMENT

La rencontre du 5 avril 2017 a eu lieu à la Maison du citoyen de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles entre 18 h 00 et 20 h 00.

Une présentation PowerPoint (annexe 2) exposant certaines sections de l'ordre du jour a été utilisée dans le cadre de ce Comité.

L'ordre du jour de la rencontre était le suivant :

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Prise des présences
3. Retour sur la dernière assemblée
4. État d'avancement du projet
5. Présentation des thématiques
 - a. Approche par thématiques et recommandations de l'OCPM
 - b. Thématique : odeurs
 - c. Thématique : péril aviaire
6. Prochaines rencontres
7. Varia
8. Clôture de l'assemblée

4 PROCÈS-VERBAL¹

1. Présentation de l'ordre du jour et prise des présences

Suite à la présentation de l'ordre du jour, Mme Marie Beaubien fait un tour de table pour la prise des présences. Mme Caroline Bourgeois se présente. Elle agira à titre d'observatrice et siègera en remplacement de Mme Chantale Rouleau, en cas de besoin. M. Éric Blain présente M. Maxime Roberge, ingénieur et chargé de projet à la Ville de Montréal qui agira à titre de soutien technique. Mme Beaubien demande si des membres du Comité souhaitent ajouter des sujets au point varia.

¹ La liste des décisions adoptées par le Comité pour l'assemblée régulière du 5 avril 2017 et la liste des suivis à réaliser par les membres se trouve à l'annexe 1. Les diapositives présentées lors de cette assemblée sont disponibles à l'annexe 2.

2. Retour sur la dernière assemblée

a. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Les membres du Comité approuvent unanimement le procès-verbal tel que reçu par courriel le 24 février dernier.

b. Mise à jour des règles de fonctionnement et de la liste de décisions

M. Blain revient sur la liste des décisions prises à la dernière assemblée.

Tableau 1 : Liste des décisions de l'assemblée régulière du 12 octobre 2016

Thématique	Décisions
Règle de fonctionnement du Comité	Les règles d'atteinte du quorum sont dorénavant de « 50% des membres +1 ».
Contenu des assemblées régulières	Approbation du procès-verbal
	La circulation, les odeurs, le bruit et la Chaire de recherche seront les prochains sujets abordés lors des rencontres de mars, juin et septembre 2017.

c. État d'avancement de la liste des suivis

M. Blain revient sur la liste des suivis de la dernière assemblée.

Tableau 2 : Liste des suivis de l'assemblée régulière du 12 octobre 2016

Suivis	Responsable	Échéancier
Cibler les dates précises pour les assemblées régulières pour l'année 2017	Ville de Montréal	À la sortie des calendriers municipaux
Présenter les chiffres de génération des matières organiques pour les neuf logements et plus.	Ville de Montréal	À une assemblée ultérieure

3. État d'avancement du projet

M. Blain expose une mise à jour des étapes réalisées ainsi que l'échéancier de réalisation du projet.

Questions/commentaires	Réponses
Lorsque vous parlez d'approbation du projet, vous faites référence au Conseil d'agglomération?	En respect du <i>Cadre de gouvernance</i> des projets prioritaires de la Ville de Montréal, le projet doit passer par différents comités, tels le comité corporatif de gestion des projets d'envergure (CCGPE) et le comité de coordination des projets d'envergure (CCPE) pour ensuite obtenir un mandat au Comité exécutif et pouvoir lancer les appels d'offres.

M. Blain présente la revue de presse qui contient l'article du journal *The Gazette* du 5 novembre 2016, intitulé *City's Compost Centres a Year Behind Schedule* (annexe 3). Mme Beaubien mentionne que ce point sera récurrent à chaque rencontre lorsqu'il y aura des articles pertinents publiés dans la presse.

4. Présentations thématiques

M. Blain explique que la rencontre du jour et les prochaines assemblées seront consacrées aux thématiques suggérées par les membres lors des rencontres de 2016. Les membres ont également exprimé le souhait d'avoir une présentation des recommandations de l'OCPM. Afin d'établir un lien entre les recommandations et les différentes facettes du projet, il est proposé d'aborder les recommandations au fur et à mesure des thématiques traitées. Au fil des rencontres, l'ensemble des recommandations de l'OCPM seront couvertes.

a. Odeurs²

M. Blain présente M. Thierry Pagé, de la firme Odotech (« société de technologie environnementale qui se spécialise dans le suivi et la gestion des odeurs, des contaminants gazeux et des poussières »³). Cet expert sera en mesure de présenter et de répondre aux questions techniques associées à cette thématique.

Afin d'introduire la thématique des odeurs, un reportage⁴ de juin 2013 de l'émission *Découverte* sur les nez électroniques est présenté. Ensuite, M. Blain et M. Pagé présentent la thématique liée aux odeurs.

Questions/commentaires	Réponses
Est-ce que ce vidéo est accessible sur Internet?	Le lien Internet apparaîtra dans le procès-verbal.
À quoi fait référence le « 70% des plaintes reliées à la qualité de l'air » mentionné dans la vidéo? Faut-il assumer que la réaction des opérateurs du Complexe environnemental Saint-Michel n'est pas assez rapide? Parce que si le système était si bon et que l'on réagissait si vite, les citoyens n'auraient pas le temps de se plaindre.	Le « 70% des plaintes reliées à la qualité de l'air » n'a aucun lien avec le Complexe environnemental de Saint-Michel. C'est un calcul moyen d'une compilation de plaintes faites dans les pays industrialisés. De façon générale, lorsqu'il y a des plaintes sur la qualité de l'air, 70% sont liées à la perception d'odeur.
Y a-t-il des plaintes au Complexe environnemental Saint-Michel?	Il y en a très peu et, à la différence des infrastructures de traitement des matières organiques projetées, les opérations du centre se font à l'extérieur.

² La section sur la thématique des odeurs peut être consultée à l'annexe 2 (diapositives 15 à 38).

³ <http://www.odotech.com/>

⁴ Le reportage de *Découverte* du dimanche 9 juin 2013 est disponible via Internet à l'adresse web suivante : <http://ici.radio-canada.ca/emissions/decouverte/2012-2013/Reportage.asp?idDoc=297047>

Questions/commentaires	Réponses
Les opérations sont réalisées en conditions idéales : feuilles, résidus verts, pas de résidus de table, etc.	La Ville composte environ 10 000 à 13 000 tonnes de feuilles par année sur une surface de 4 hectares. Précisons que nous ne retrouvons pas uniquement des feuilles dans les matières, mais aussi certains résidus verts.
Est-ce qu'il y a véritablement un arrêt des opérations lorsque les odeurs dépassent un certain seuil?	Oui. La mise en place des nez électroniques permet de suivre les odeurs en temps réel et de prendre action au besoin, comme arrêter le retournement des andains.
Est-ce que les nez électroniques peuvent faire la différence entre les odeurs provenant des centres de traitement des matières organiques et les odeurs d'autres sites industriels ou de l'autoroute 40, par exemple?	Les nez électroniques sont placés à la source (à la cheminée) afin d'assurer une mesure spécifique des odeurs du site de traitement des matières organiques. Si les nez électroniques étaient installés trop loin des installations, il deviendrait difficile de cibler la provenance et la nature des odeurs ainsi captées.
Vous avez mentionné que les normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) étaient plus sévères que celles de la Ville de Montréal. Laquelle sera appliquée?	L'agglomération de Montréal a une délégation de pouvoir du gouvernement du Québec pour faire respecter la réglementation en matière de qualité de l'air incluant les odeurs. C'est donc la réglementation montréalaise qui s'applique. Par contre, dans les appels d'offres, il est demandé de respecter les lignes directrices du MDDELCC. Montréal a un historique d'application du règlement 90. Lorsque celui-ci est respecté, il n'y a pas de plaintes d'odeurs.
Serait-il pertinent de mesurer les odeurs ambiantes du secteur avant l'implantation des centres de traitement des matières organiques? Ces résultats pourraient démontrer que les odeurs ne proviennent pas nécessairement des CTMO.	Il est très difficile de réaliser des mesures d'odeurs sans connaître les caractéristiques des odeurs recherchées et leur provenance.
Les travailleurs porteront-ils des masques ou des équipements particuliers pour travailler dans un tel environnement? Les odeurs ne seront-elles pas trop problématiques?	Les centres seront ventilés adéquatement avec plusieurs changements d'air à l'heure. Les travailleurs des centres visités en Ontario et en Europe ne travaillent pas avec des masques. Il y a effectivement des odeurs liées au milieu de travail, mais pas de nature à incommoder les travailleurs.
Pour faire vos études, est-ce que vous vous basez sur des centres de traitement des matières organiques similaires?	Oui. Des centres de compostages ou biométhanisation similaires et dont les opérations sont effectuées à l'intérieur.
Avez-vous observé une variabilité dans les taux d'émission d'odeurs entre des centres similaires?	Il y a des variabilités qui sont prises en compte dans les modélisations. Nous prenons toujours une approche pondérée prudente.
Avez-vous comparé les données météorologiques avec des stations localisées plus à proximité de l'est de Montréal?	La méthodologie utilisée respecte les lignes directrices du MDDELCC au niveau de la modélisation. Celle-ci est basée sur l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau, car ce sont les données les plus fiables. En considérant l'ensemble des données météo sur cinq ans, la différence avec une station météo située plus près n'est pas significative et les résultats auraient été similaires.
Est-ce que les données concernant la direction des vents seront transmises à l'adjudicataire? Pour ce qui est de la	La première étape du projet était d'identifier des sites potentiels et de modéliser le comportement des odeurs à partir de ces sites. Dans l'appel d'offres, il est prévu que

Questions/commentaires	Réponses
cheminée, nous pouvons nous fier aux modélisations, mais ces données peuvent également être utiles en ce qui a trait à la conception de l'orientation du bâtiment.	l'adjudicataire refasse une modélisation de dispersion des odeurs en fonction de la conception réelle des installations pour validation avant de construire.
Étant donné que les installations ne sont pas construites, comment arrivez-vous à calculer les odeurs qui en sortiront?	Le calcul est basé sur le dégagement-type des matières organiques qui seront traitées aux centres ainsi que sur les capacités connues de traitement d'air des équipements. Rappelons que ces calculs sont réalisés de façons conservatrices.
Ce que vous présentez, ce sont des modèles théoriques. Comment fait-on pour s'assurer que les résultats de la modélisation seront similaires dans la vraie vie? On ne comprend pas parfaitement la provenance de toutes les données que vous présentez.	Rappelons que nous avons utilisé des données de centres de compostages similaires, recevant des matières similaires et dont les opérations sont effectuées à l'intérieur. Les hypothèses utilisées pour modéliser la dispersion des odeurs sont disponibles sur le site de l'OCPM aux adresses suivantes : Site Montréal-Est et présentation globale http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P61/3c1.pdf Site RDP- PAT (chapitre 4 pour la méthodologie) http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P74/3i.pdf Site St-Laurent (chapitre 4 pour la méthodologie) http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P61/3c.pdf
À ma compréhension, un centre de prétraitement et un centre de biométhanisation devraient sentir beaucoup plus qu'un centre de compostage. Les résultats que vous présentez semblent indiquer le contraire?	Les différentes installations sont soumises aux mêmes limites d'émissions. La question est complexe, car les résultats présentés sont suite à la dispersion dans l'air et dépendent de la quantité d'odeur émise, de la hauteur de la cheminée, de la vitesse d'éjection et d'autres paramètres dans les simulations. De manière générale : le processus de compostage est un processus aéré, les volumes d'air sont donc importants. Dans un centre de biométhanisation, si on enlève la section de réception de la matière, la majeure partie des opérations se passe dans des réservoirs étanches, des milieux contrôlés qui captent les gaz.
Le prétraitement ne se fera pas à l'extérieur?	Toutes les opérations des installations se font à l'intérieur.
Les produits de la biométhanisation, comme le H ₂ S, sont souvent plus olfactifs. Est-ce que vous tenez compte de toutes les étapes du traitement de la matière dans la modélisation?	La modélisation comprend toutes les étapes du procédé.
Si la deuxième modélisation des odeurs, effectuée une fois la conception des infrastructures complétées, donnent des résultats défavorables, qu'allez-vous faire?	Le concept proposé par l'adjudicataire devra être revu afin de s'assurer que les installations répondent aux exigences.
Est-ce que la nature des résidus influence les caractéristiques des odeurs? On sait que les résidus de table	La nature et le type de traitement influencent les caractéristiques et la quantité d'odeurs émises. Ces facteurs ont contribué au choix des technologies selon les caractéristiques

Questions/commentaires	Réponses
sont plus odorants.	des matières : biométhanisation pour traiter des collectes de résidus alimentaires et compostage pour les collectes de résidus mélangés (résidus alimentaires et résidus verts).
Vous dites que vous allez obliger certaines limites de temps d'entreposage de la matière organique?	Les limites d'entreposage ne sont pas imposées dans les lignes directrices du MDDELCC lorsque les activités sont effectuées à l'intérieur. Dans les documents d'appel d'offres pour le compostage, il est demandé de préparer les recettes dans les 4 heures et de débiter le compostage actif en moins de 48 heures. Pour la biométhanisation, en opération normale, il est demandé de vider l'aire de réception tous les jours.
Il y a des gaz qui sont dangereux, mais non perceptibles. Doit-on s'en inquiéter?	Il n'y a pas de gaz en concentration toxique qui s'échapperont des installations de traitement des matières organiques. Des études documentées sur des sites d'enfouissement démontrent qu'il n'y a pas de gaz en concentration toxique qui s'en échappent même si on y retrouve toutes sortes de matières.
Les citoyens ne le savent pas. Il serait bon de passer le message à grande échelle afin de rassurer la population sur la toxicité des gaz, des odeurs.	Cet aspect pourra faire l'objet d'un point lors de l'assemblée publique ou de communication de la Ville.
Les études que vous nous présentez sont faites par la Ville de Montréal en collaboration avec des employés de la Ville. Comment s'assurer de leur imputabilité ?	Les études sont réalisées par des ingénieurs et le rôle des ingénieurs est de protéger le public. Par exemple, peu importe avec qui Odotech travaille, les méthodologies ont toujours la même rigueur. Il n'y a pas eu d'ingérence de la part de la Ville de Montréal dans le contenu des études.
Ce comité de suivi existera jusqu'à la construction des centres?	C'est un comité de suivi permanent. Il sera également actif lors de la phase d'opération des centres.
Il serait pertinent de faire converger les efforts relatifs aux plaintes entre la Ville de Montréal et la Ville de Montréal-Est. Les citoyens peuvent déjà appeler au 311, mais ils peuvent également appeler au 514-905-2000. Il serait intéressant de gérer les appels de façon concertée. De plus, nous pourrions avoir besoin de l'information pertinente afin de répondre adéquatement à la population.	La Ville prend note du commentaire. La Ville partagera l'information pertinente avec la Ville de Montréal-Est.

b. Péril aviaire⁵

M. Blain présente la thématique reliée au péril aviaire.

Questions/commentaires	Réponses
Avez-vous remarqué une population d'oiseaux accrue au niveau des centres que vous avez visités ailleurs?	Non. Les opérations sont réalisées à l'intérieur. Les oiseaux ou la faune en général n'ont ainsi pas d'aliments pouvant les attirer.

5. Varia

Aucun sujet de discussion n'a été soulevé en varia.

6. Prochaines rencontres

M. Blain explique le calendrier des rencontres pour 2017, ainsi que les thématiques qui y seront abordées. La prochaine assemblée régulière du Comité Est aura lieu le 7 juin 2017 et la thématique abordée sera la circulation.

Questions/commentaires	Réponses
Une des recommandations de l'OCPM avait trait à la possibilité de réaliser un projet d'agriculture urbaine sur le toit du centre de compostage. Est-ce que ce point sera abordé?	Il est la volonté de la Ville que les deux centres de compostage accueillent des infrastructures d'agriculture urbaine, car les bâtiments seront conçus dans cette optique, et la structure pourra supporter une charge supplémentaire. Nous avons d'ailleurs réalisé un appel d'intérêt afin de cibler des organisations qui seraient intéressées à exploiter (en location) les toits des centres de compostage. Ce projet pourra être implanté en tout temps dès que le partenaire sera identifié. Nous aurons l'occasion d'en rediscuter au sein des comités.
N'est-ce pas un peu rapide de tenir la première assemblée publique en mars 2018? Allons-nous en connaître assez sur les projets pour être en mesure de rencontrer la population?	Les consultations publiques sur les centres de traitements de matières organiques datent déjà de quelques années. Il serait intéressant pour la population de pouvoir avoir un minimum d'information sur l'état d'avancement du projet. Il serait possible, par exemple, de décrire les installations à venir et les travaux réalisés en Comité. Ce sera aux membres du Comité de décider en septembre. Un point à cet effet sera à l'ordre du jour.

7. Clôture de l'assemblée

⁵ La section sur thématique du péril aviaire peut être consultée à l'annexe 2 (diapositives 39 à 45).

Annexe 1 :

Liste des décisions et des suivis

Centre de traitement des matières organiques (CTMO)
Assemblée régulière du Comité de suivi Est du 5 avril 2017

Liste des décisions

Thématique	Décisions
Règle de fonctionnement du Comité	-
Contenu des assemblées régulières	Approbation du procès-verbal du 12 octobre 2017

Liste des Suivis

Suivis	Responsable	Échéancier
Présenter à combien d'unités de ménage correspond le 25 000 tonnes de matières qui seront traitées par le centre pilote de prétraitement	Ville de Montréal	Sera présenté à une assemblée thématique ultérieure
Inclure le lien Internet de l'émission <i>Découverte</i> sur les nez électroniques dans le procès-verbal	Transfert Environnement et Société	Avril 2017
Inclure le lien Internet des études indiquant la méthodologie et les paramètres ayant servi à la modélisation dans le procès-verbal	Transfert Environnement et Société	Avril 2017
Inclure le point « Assemblée publique de mars 2018 » à l'ordre du jour de l'assemblée régulière de septembre 2017	Ville de Montréal	Septembre 2017

Liste des sujets potentiels à traiter en comité

Sujets
-

Annexe 2 : Présentation réalisée au Comité de suivi Est

Service de l'environnement

Réduire pour mieux grandir

Centres de traitement des matières organiques

Comité de suivi Est n° 3

Maison du citoyen
(Arrondissement de RDP-PAT)

5 avril 2017

Montréal

Ordre du jour

- 1 – Présentation de l'assemblée régulière
- 2 – Tour de table
- 3 – Retour sur la dernière assemblée
- 4 – État d'avancement du projet
- 5 – Présentations thématiques
 - Odeurs
 - Péril aviaire
- 6 - Varia
- 7 - Prochaine rencontre
- 8 - Clôture

Montréal

2

Service de l'environnement

Section 1

Présentation de l'assemblée régulière

Montréal

1

Service de l'environnement

Section 2

Tour de table

Montréal

3

Liste des membres

Nom	Organisation	Catégorie de membre au Comité
Marc Doucette		Citoyen - Montréal-Est
Salah Zoghalmi		Citoyen - RDP-PAT
Robert Coutu	Ville de Montréal-Est	Élu - Montréal-Est
Chantal Rouleau	Ville de Montréal	Élue - RDP-PAT
Francine McKenna	Ville de Montréal-Est	Représentante administrative - Montréal-Est
Romain Fayolle	Ville de Montréal	Représentant administratif - RDP-PAT
Éric Blain	Ville de Montréal	Représentant du Service de l'Environnement
À combler		Représentant de l'exploitant
Coralie Deny	Conseil régional de l'environnement de Montréal	Représentante d'un organisme de la société civile œuvrant en Environnement à l'échelle montréalaise
Fabienne Biasotto	Centre d'études des procédés chimiques du Québec	Représentante d'un organisme institutionnel
Dimitri Tsingakis	Association industrielle de l'Est de Montréal	Représentant d'un organisme de la société civile - Montréal-Est
Marie Spohner	Éco de la pointe des prairies	Représentante d'un organisme de la société civile - Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles
Marc Lessard	Collectif en environnement Mercier-Est	Représentant d'un organisme de la société civile - Mercier-Est
Richard Miousse	Groupe IEQ	Représentant des industries

Animation Médiation

Nom	Organisation	Catégorie de membre au Comité
Marie Beaubien	Transfert Environnement et société	Animation et médiation
Danny King	Transfert Environnement et société	Secrétariat

4

Adoption du Procès Verbal du comité de suivi Est n°2

Montréal

6

Service de l'environnement

Section 3

Retour sur la dernière assemblée

Montréal

5

Liste des décisions

Thématique	Décisions
Règle de fonctionnement du Comité	Les règles d'atteinte du quorum sont dorénavant de « 50% des membres +1 ».
Contenu des assemblées régulières	Approbation du procès-verbal La circulation, les odeurs, le bruit et la Chaire de recherche seront les prochains sujets abordés lors des rencontres de mars, juin et septembre 2017.

Montréal

7

Liste des suivis

Suivis	Responsable	Échéancier
Cibler les dates précises pour les assemblées régulières pour l'année 2017	Ville de Montréal	À la sortie des calendriers municipaux
Présenter les chiffres de génération des matières organiques pour les neuf logements et plus.	Ville de Montréal	Prochaine assemblée régulière

Étapes réalisées

- Comités de suivi 2 – octobre 2016
- Plan triennal d'immobilisation 2017-2019
- Comités internes



Section 4

Etat d'avancement du projet

Echéancier

- Comités de suivi 3 – 2017 (Q1)
- Mise-à-jour du dossier d'approbation de projet – 2017
- Achèvement des documents d'appel d'offres – 2017
- Lancement de l'appel d'offres – 2017
- Conception et construction – 2018-2020
- Mise en opération – 2020
- Mise en opération (CTMO Phase 2) – 2024



Revue de presse

Gazette - Retard infrastructures au PTI

- *Montreal's compost treatment centres, which were slated to start handling the city's organic waste as of 2019, are now expected to be completed more than a year behind schedule, for \$51 million more than originally budgeted.*



Section 5

Présentations thématiques



Thématiques de la rencontre

Odeurs :

- Introduction
- Recommandations
- Études
- Mitigation

Péril aviaire :

- Introduction
- Étude
- Mitigation



Introduction aux odeurs

- Introduction aux odeurs

<http://ici.radio-canada.ca/emissions/decouverte/2012-2013/Reportage.asp?idDoc=297047>



Introduction aux odeurs

■ Introduction aux odeurs

- Unité Odeur (u.o./m³) : *Nombre de dilutions (avec de l'air inodore) nécessaire pour obtenir un mélange dont l'odeur est perçue par 50 % d'un jury*
- Référence
 - Seuil de perception : 1 u.o./m³
 - Seuil de reconnaissance : 2 à 3 u.o./m³
 - Seuil où il est probable d'avoir des plaintes : 10 u.o./m³
 - Personne parfumée dans un ascenseur : 20-50 u.o./m³
 - Gazon fraîchement coupé : 250 u.o./m³
 - Poubelle : 500 u.o./m³

Lignes directrices et Règlementations

MDDELCC (lignes directrices pour le choix du site):

- Inférieur à 1 u.o./m³, 98 % du temps (175 hr / an)
- Inférieur à 5 u.o./m³, 99,5 % du temps (44 hr / an)

Loi sur la qualité de l'environnement

- *Les émissions d'odeurs en provenance du lieu de compostage ne devront pas porter atteinte à la santé, au bien-être ni au confort de l'être humain.*

Ville de Montréal (règlement 90) :

- Inférieur à 1 u.o. en dehors des limites du terrain

Sources potentielles d'odeurs

Centres :

- Cheminée
- Portes

Circulation des camions :

- Transport
- En attente
- Entrée/sortie du bâtiment

Recommandations OCPM

Odeurs lors de la collecte et transport :

- Réaliser une étude sur dispersion lors du transport
- Identifier mesures de mitigation

Recommandations OCPM

Odeurs liées aux opérations :

- Études selon lignes directrices
- Cheminée de 22,5m et éjection à 30 m/s (St-Laurent – normes hauteur)
- Installation de nez électroniques dans les zones résidentielles
- Dispositions MDDELCC incluses au règlement implantation des centres
- Que la durée et l'intensité jugées inacceptables soient déterminées en vue d'apporter des correctifs

Méthodologie des études

Source odeurs :

- Taux d'émission d'installations similaires
- Point d'émission est la cheminée

Données météo et terrain:

Résultats :

- récepteurs discrets
- Isoplèthes (courbes)

Études réalisées

OCPM

- Montréal-Est
- RDP-PAT
- St-Laurent
- Lasalle (phase 2)

Transport

- Réalisé conjointement par Ville de Montréal et Polytechnique Montréal

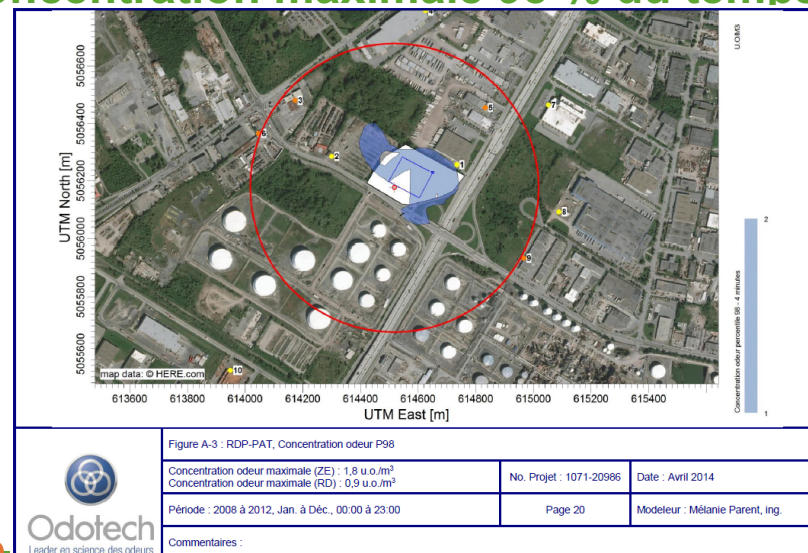
Taux d'émission d'installations similaires



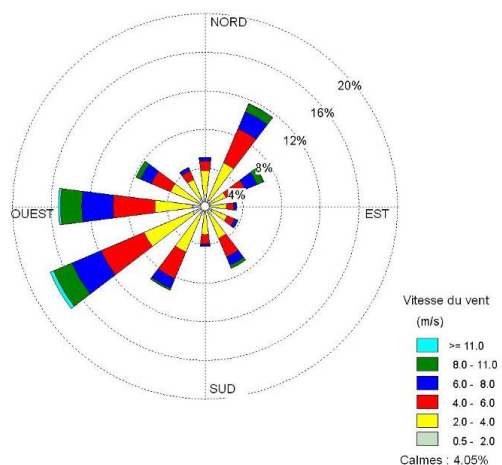
Mesure des odeurs par olfactométrie



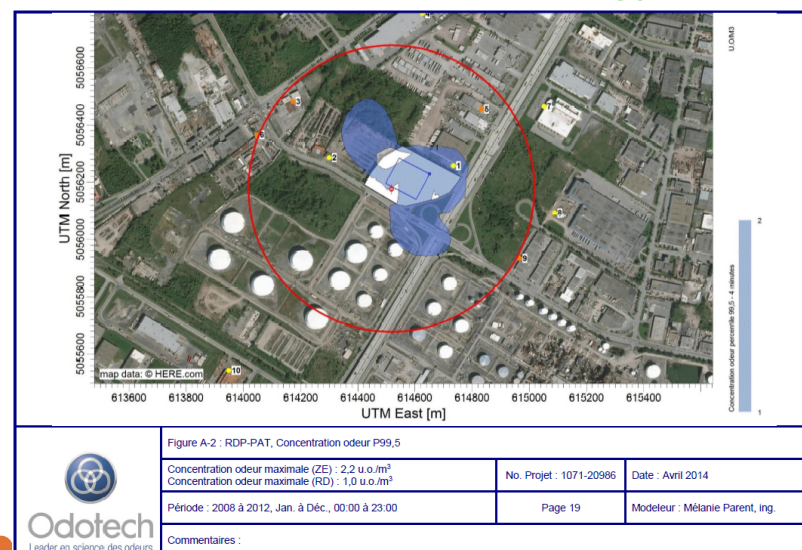
RDP – PAT Concentration maximale 98 % du temps



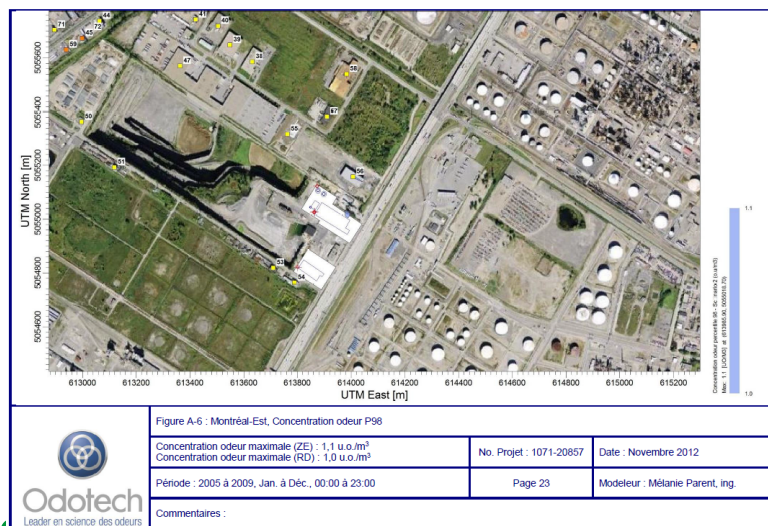
Rose des vents de la station de l'aéroport de PET : janvier 2005 à décembre 2009



RDP – PAT Concentration maximale 99.5 % du temps



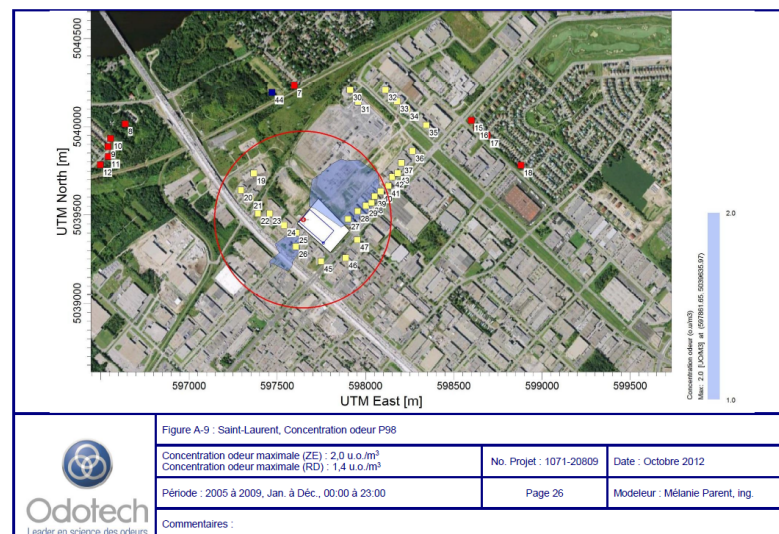
Montréal-Est Concentration maximale 98 % du temps



Montréal

28

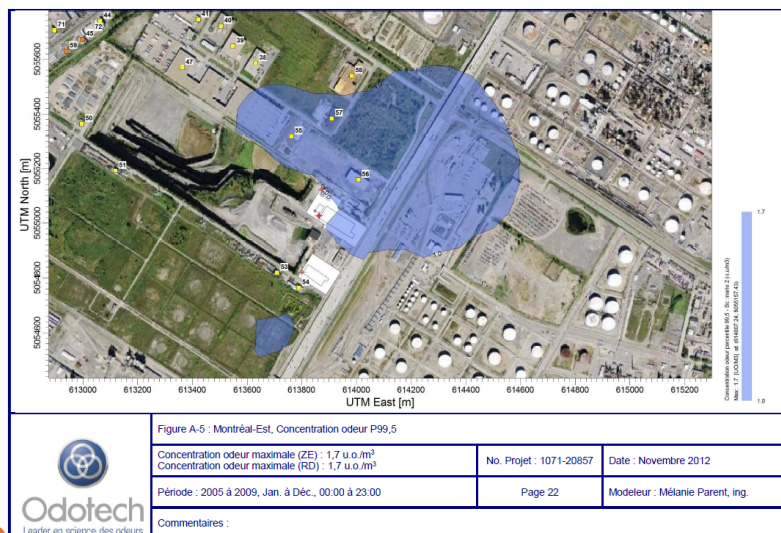
St-Laurent Concentration maximale 98% du temps



Montréal

30

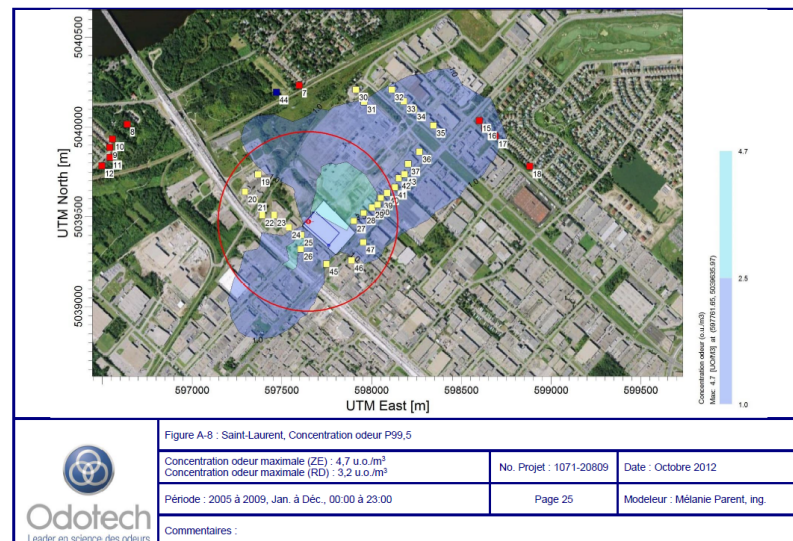
Montréal-Est Concentration maximale 99.5 % du temps



Montréal

29

St-Laurent Concentration maximale 99.5 % du temps



Montréal

31

Constat sur les études

Odeurs des centres:

- Respectent les lignes directrices
- Respectent règlement 90 de la Ville de Montréal
 - Inférieur à 1 u.o./m³



Mesures de mitigation

Odeurs :

- Bâtiments fermés à pression négative
- 6 changements d'air par heure
- Limites aux durées d'entreposage des matières
- Captage des odeurs à la source
- Système de mesure des odeurs en continu
- Lavage des roues de camions
- Filtration de l'air malodorant (laveur humide et biofiltre)
- 1 unique point d'émission : cheminée d'évacuation air traité
- Études d'impact odeurs à venir en cours de conception



Constat sur les études

Odeurs lors du transport:

- Étude réalisée en 2014 conjointement par la Ville et Polytechnique Montréal
- Nez électronique installé sur camions de collecte
- Odeurs de la collecte des résidus alimentaires ne sont pas supérieures à celles de la collecte des ordures ménagères même lorsque la collecte des résidus alimentaires est implantée



Mesures de mitigation

Nez électronique :

- Permet de suivre en temps réel les fluctuations des niveaux d'odeur



Système en continu en temps réel :

- Logiciel permettant de calculer en temps réel la dispersion des odeurs en fonction des lectures d'odeurs et de stations météo.



Mesures de mitigation

Biofiltre :

- Lit de matériaux (copeaux, média d'ingénierie) humides qui permet d'adsorber puis de dégrader les composés odorants

Laveur humide (compostage) :

- Système de douche par lequel passe l'air à traiter et qui permet d'absorber certains composés, principalement l'ammoniaque, et particules en suspensions.



Plan de contingences

▪ Ligne 311 de la Ville de Montréal:

- Validation et suivi
- Registre des plaintes

▪ Présence de la Ville dans les centres

▪ Nettoyage des déversement

▪ Détournement en cas de problème important

▪ Suivi des actions correctives

Études supplémentaires requises

- Études lors de la conception
- Suivi en opération

QUESTIONS ?

Enjeu lié au péril aviaire

- Le « péril aviaire » désigne le risque de collision entre des aéronefs et des oiseaux.
- Site Ouest initialement situé sur les terrains de l'aéroport
- Site Ouest à la limite de la zone actuelle

Règlementation et normes

Transport Canada

- Identification activités à risques.

Aéroport de Montréal

- Ne s'objecte pas au choix du site.

Lignes directrices MDDELCC

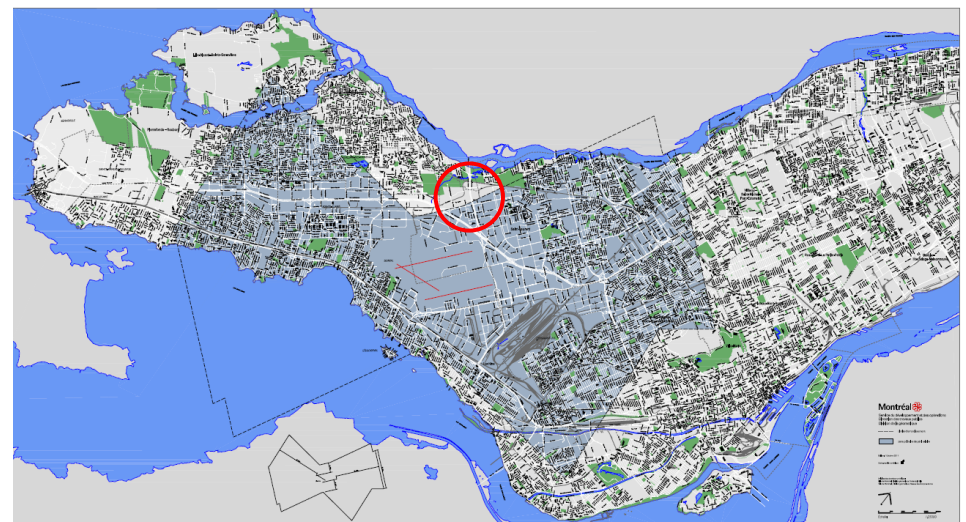
- Exploitation dans des conditions qui limitent la présence d'animaux et d'oiseaux.

Recommandations OCPM

Péril aviaire

- Aucune recommandation lors de la consultation sur le site St-Laurent

Zone primaire de péril aviaire (TC)



Études réalisées

WSP concluait :

- *Un centre fermé élimine les risques que les oiseaux et autres mammifères viennent s'y alimenter, car aucune nourriture n'est accessible.*
- *Le centre fermé, conçu et opéré selon les normes et conditions projetées, ne devraient pas avoir d'incidences sur les risques associés au péril aviaire.*

MDDELCC :

- *Revue de diverses études concluent qu'il n'y a pas de présence importante d'oiseaux.*



Péril aviaire

Il existe des précédents :

- **Winnipeg (site d'enfouissement depuis 96)**
 - Risques bien gérés (Transport Canada)
- **Toronto (centre de compostage fermé)**
 - Pas de risque supplémentaire observé (Autorités de l'aéroport)
- **Ottawa (centre de compostage fermé)**
 - Pas d'effet perceptible sur le péril aviaire (Autorités aéroportuaires)



Gestion des nuisances

Péril aviaire :

- Aucun accès direct, tout est à l'intérieur.
- Mise en place de moyens de contrôle éprouvés.



QUESTIONS ?



Section 6

Varia

Section 7

Prochaine rencontre

Calendrier et thématiques 2017

- Calendrier des rencontres 2017
 - 3 rencontres : mars, juin, septembre
- Sujets et thématiques
 - Gestion des nuisances : circulation, odeurs, bruit et Chaire de recherche
- Première assemblée publique mars 2018
 - Une fois que les membres auront fait un premier tour des principales informations

Prochaines rencontres

- Juin 2017
 - 7 juin comité Est
 - 14 juin comité Ouest
 - Thème : Circulation
- Septembre 2017
 - Date à définir
 - Bruit et chaire de recherche

Section 8

Clôture de la rencontre



Annexe 3 :

Revue de presse

City's compost centres a year behind schedule

RENÉ BRUEMMER

Montreal's compost treatment centres, which were slated to start handling the city's organic waste as of 2019, are now expected to be completed more than a year behind schedule, for \$51 million more than originally budgeted.

Figures from Montreal's three-year capital works budget for 2017-2019 reveal four of the five treatment centres, originally slated to be in operation as of 2019, are now scheduled to be completed by December 2020. The price of the five installations has risen to \$288 million, up from a projected cost estimate of \$237 million given by the city two years ago.

The city says its plan to collect organic waste by 2019 from all single-family homes and apartment buildings with eight units or less, covering two-thirds of all residents, still stands. Organic waste will have to be transported to off-island compost treatment centres, as is the case now.

The city attributes the cost increases and delays primarily to changes caused by the decision, in 2014, to shift one of the planned composting plants from the St-Michel Environmental Complex to a new location in east-end Pointe-aux-Trembles—Rivière-des-Prairies after protests from residents in the St-Michel district.

Contrary to the plant planned for St-Michel, the east-end plant will require larger, more expensive buildings because all of the composting will be done indoors, city spokesperson Geneviève Dubé said.

At the planned St-Laurent composting plant, decontamination

and construction on an existing building at the site, truck access from Pitfield Blvd. and the decision to attain LEED environmental certification boosted the price by \$13 million, to \$59 million and led to the setbacks.

The delay is the latest in a long series. In 2008, the city estimated it would build the centres by 2012. The due date was postponed over disagreements about where the centres should be located, with residents concerned about increased truck traffic, noise and odours.

Under its composting strategy, the city intends to build five treatment centres: two biomethanization plants that will treat green waste and household organic garbage in closed tunnels, extracting methane in the process to reduce greenhouse gases and to be recycled as energy. That "pre-compost" will be sent to two compost centres on the island, which will further transform it and other green waste into earth to be used for city projects and as landfill.

A "pre-treatment centre" is also being built, the first of its kind in Canada, that will triage household garbage, separating combustible materials to be burned as fuel for industry, heating and energy production. The goal is to divert as much waste as possible from landfills to reduce dumping costs and environmental damage.

The second biomethanization plant is slated to be built by 2024, depending on need. Once it is running, the city plans to extend organic waste collection to buildings with nine apartment units or more.

rbruemmer@postmedia.com
twitter.com/renebruemmer

